

ZONAGE

ZONE URBAINE

- URHc Secteur urbain à vocation dominante de mixité de l'habitat et des fonctions de centralité
- URH1 Secteur urbain à vocation dominante de mixité de fonctions, incluant à une destination mixité de l'habitat
- URH Secteur urbain à vocation dominante d'habitat résidentiel
- URH1 Secteur urbain à dominante résidentielle et aux conditions limitatives de développement
- LIE Zone urbaine à vocation spécifique d'équipement public et d'intérêt collectif

ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

Zone à urbaniser à court ou moyen terme

- ALPHc Zone à vocation dominante de confortement des fonctions de centralité

ZONE AGRICOLE

- A Zone Agricole

ZONE NATURELLE

- N Zone naturelle protégée
- Ne Secteur exposé à caractère naturel dominant

A titre indicatif :

- Éléments cadastrés (à la date d'approbation du PLU)
- Subsèment mineur pour usage cadastre (à la date d'approbation du PLU)

AUTRES

Éléments identifiés au titre de l'article L.113.3 du CU

- Espace boisé classé

Éléments identifiés au titre de l'article L.151.19 du CU

- Secteur d'intérêt paysager

Éléments identifiés au titre de l'article L.151.31 du CU

- Bâti d'intérêt patrimonial et architectural

Éléments identifiés au titre de l'article L.151.33 du CU

- Mécanismes

Éléments, sites et secteurs délimités au titre de l'article L.151.33 du CU

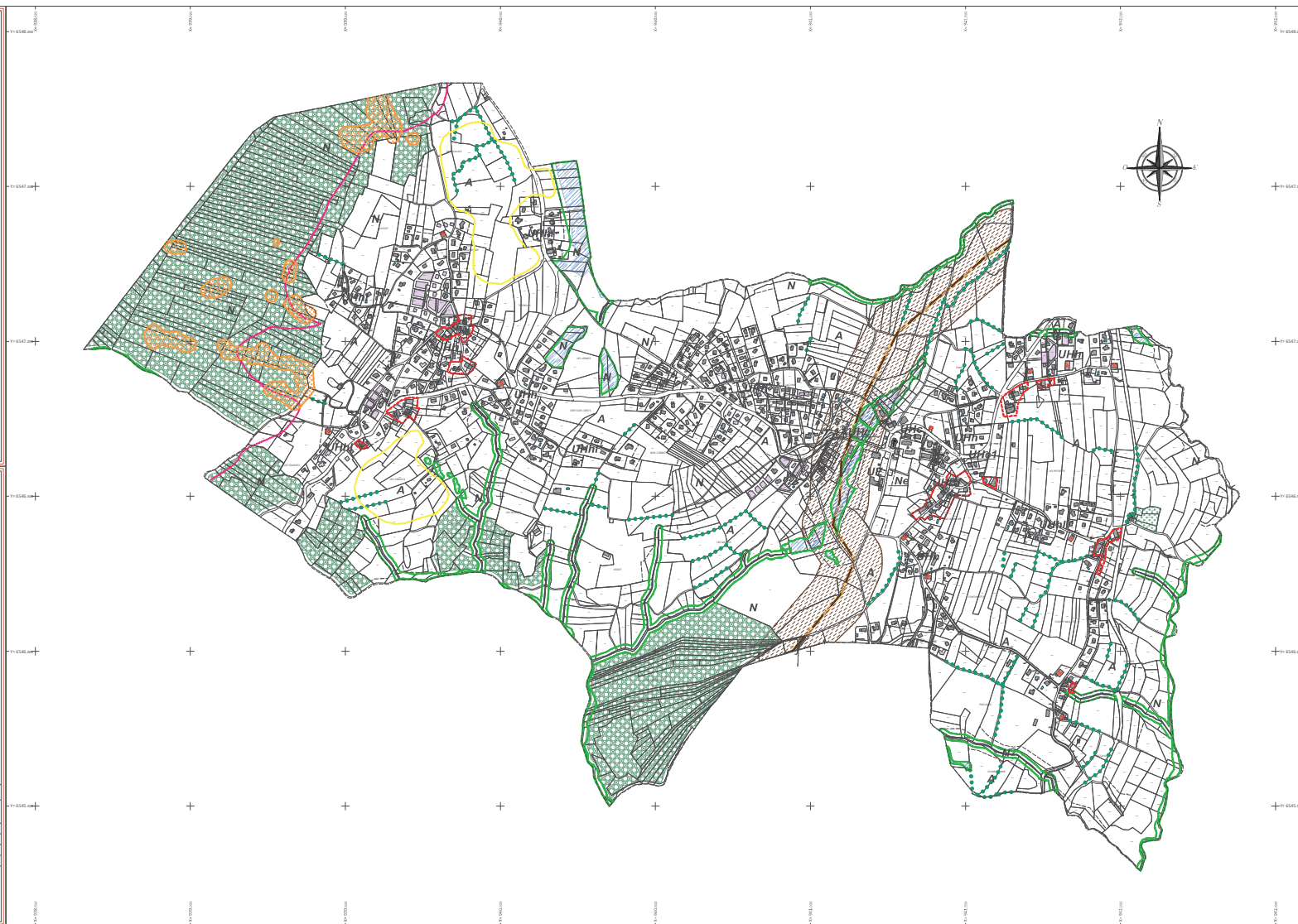
- Secteur d'intérêt écologique
- Zone humide
- Zone humide remédiate
- Tourbe végétale

Délimités au titre de l'article R.151.48 du CU

- Itinéraires de randonnée d'importance locale ou départementale

Éléments identifiés au titre de l'article R.151.87 du CU

- Canales de transport de Gar
- Zone non aménagée et non urbanisée (à la date d'approbation du PLU)
- Zone de SUIPS (à la date d'approbation du PLU)



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE

Plan Local d'Urbanisme
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE
Modification n°1 du Plan des périmètres

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 09/09/2019, approuvant la modification n°1 du P.L.U. de Cuvat.

Monsieur Le Maire,
Dominique BATONNET

PLAN N°3-2b	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000	N1	N1 Approuvé le 06/09/2019	N1
		N2	N2
		N3	N3
Mise au point			

territoires... demain	CONCEPTION	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI